



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

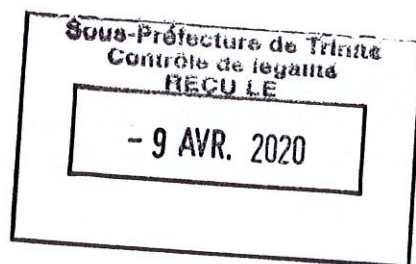
**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MERCREDI 04 MARS 2020 – SECONDE CONVOCATION**

Présidence : Alfred MONTHIEUX
Date de convocation : 28 Février 2020 – Seconde convocation
Nombre de conseillers en exercice : 16
Nombre d'élus présents pour ce point : 03
Nombre de procuration : 00

Extrait n° BC-03-2020/011

Date de Publication : 09 AVR. 2020

Objet – Approbation du procès-verbal du 03 mai 2019.



ETAIENT PRESENTS :

Alfred MONTHIEUX, Germain DUTON, Joseph PERASTE

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Bruno Nestor AZEROT, Gilbert COUTURIER, Thierry MARECHAL, Lucien SALIBER, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Frédéric BUVAL, Joachim BOUQUETY, Félix ISMAIN, Christian VERNEUIL, Norbert MONSTIN, Belfort BIROTA, Marie-Thérèse CASIMIRIUS.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

DECIDE

Article 1 :

D'approuver le procès-verbal de la réunion du Bureau Communautaire du 03 Mai 2019.

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 03

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

ADOPTE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le **30 MARS 2020**

Le Président

Alfred MONTHIEUX

